

**Les Tunisiens binationaux
sont des Tunisiens comme les autres !**

FDTL France

VI

**Du « Front des
démocrates »...
Partons
ensemble,
ensemble nous
gagnerons**

IV - V

Mohamed Faouzi Bellalouna*

Conférence du PSE- FDTL

**«Les révolutions arabes : l'heure de la démocratie, de
la liberté et du progrès a sonné !»**

28-29 avril 2011, Tunis

Déclaration

Les participants à la Conférence PSE - FDTL « Les Révolutions Arabes : l'heure de la démocratie et du progrès a sonné ! » à Tunis ont été enthousiasmé par les événements aujourd'hui connus comme le Printemps Arabe. Nous nous réjouissons du sentiment d'espoir et de dignité qui est à l'origine de ce mouvement et nous tenons à rendre hommage aux nombreux sacrifices de ses protagonistes. Ces révolutions sont les leurs, et c'est à eux que nous adressons nos félicitations, en particulier aux jeunes qui ont mené la marche. Les événements qui secouent toute la région, depuis les rives occidentales de la Méditerranée jusqu'aux côtes orientales du Moyen-Orient et au sud de la péninsule arabe, sont d'une ampleur sans précédent et auront un impact considérable. Les revendications des peuples, qui réclament une réforme démocratique et la justice sociale pour les générations futures, marquent un tournant dans l'histoire de la région. Depuis trop longtemps trop d'européens ont sous-estimé ces aspirations à la démocratie et au progrès social en donnant priorité à la stabilité avant la démocratie.

La Tunisie et l'Égypte progressent sur la voie de la transition démocratique. Ces deux pays font figure d'exemple pour le reste de la région cependant il est nécessaire de rester extrêmement vigilant. Il est crucial que cette transition soit un succès qui illustre la viabilité et la stabilité de la démocratie. Nous suivons de très près le déroulement des élections législatives tunisiennes, qui doivent avoir lieu en juillet 2011, ainsi que des élections en Égypte, prévues pour septembre 2011.

Tous les pays de la région doivent redoubler d'efforts pour assurer une véritable transition vers une démocratie pluraliste moderne. Nous soulignons le rôle important joué par les femmes dans le processus de réformes démocratiques et des progrès sociétal et supportons tous les efforts pour parvenir à l'égalité homme-femme dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Nous devons encourager le renforcement des institutions afin d'assurer une bonne gouvernance et le respect de l'état de droit et des droits de l'homme. Les peuples de la région veulent une amélioration de leur situation et de leurs conditions de vie, pas seulement pour quelques privilégiés mais pour l'ensemble de la population.

Il est vital que les progressistes s'investissent activement dans la période précédant les élections démocratiques. Nous devons veiller à ce que les



institutions, la législation relative aux partis politiques et à leur financement et les garanties constitutionnelles soient établis sur des bases transparentes et crédibles. Les forces d'opposition politique, les syndicats et la société civile ont un rôle essentiel à jouer à cet égard, pour garantir le caractère participatif et inclusif du processus de transition. Une démocratie ne peut être forte si elle repose sur des partis politiques forts.

Nous encourageons les mouvements sociaux-démocrates et laïques à travailler en étroite collaboration pour préparer les prochaines élections. La division des forces progressistes pourrait mettre en danger de futurs succès électoraux. L'Unité des progressistes est la clef.

Nous rejetons avec force tout préjugé concernant l'incompatibilité de la démocratie avec les traditions islamiques, et nous avons pleinement confiance dans l'engagement renouvelé envers la tradition démocratique dans la région.

Suite P. II

I.S.S.N. 1737-7633

المطبعة STAG

العنوان : 4 نهج أنقلترا - 1000 تونس

الهاتف/الفاكس : 71320258

البريد الإلكتروني :

mouatinoun@gmail.com

موقع الواب : http://www.fdtl.org

رئيس التحرير

عادل الثابتي

مدير مالي

إبراهيم بن ربيحة

المدير المسؤول

مصطفى بن جعفر

مدير التحرير

عبد اللطيف عبيد



يصدرها النكل
الديمقراطي
من أجل العمل
والحرية

مواطينون

Suite P. I

Conférence du PSE- FDTL

«Les révolutions arabes : l'heure de la démocratie, de la liberté et du progrès a sonné !» 28-29 avril 2011, Tunis Déclaration

Nous, participants à la conférence, demandons au régime syrien de mettre un terme aux brutalités commises à l'encontre des manifestants et des populations civiles.

Le Régime Yemeni doit mettre fin à l'usage de la force par les autorités pour réprimer les revendications démocratiques légitimes. Les autorités doivent respecter la liberté d'expression et de réunion et relâcher les représentants et activistes politiques. À cette fin, nous demandons qu'il soit mis fin aux régimes dictatoriaux et qu'une transition rapide vers la démocratie soit organisée.

Nous, participants à la conférence, constatons que, au Maroc et en Jordanie, l'ampleur des réformes mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie demeurent à ce jour incertaines. Un système politique moderne fondé sur l'équilibre des pouvoirs doit être mis en place. Au Maroc, la libéralisation politique engagée grâce à l'action de la gauche dans les années 1990 s'est enlisée et n'a pas connu de traduction institutionnelle tangible. Nous suivrons de très près le déroulement du processus des réformes constitutionnelles au Maroc qui sont entamées depuis Mars 2011. L'Algérie doit, elle aussi, engager un réel processus de réformes afin de répondre aux besoins urgents des jeunes.

Nous, participants à la conférence, déplorons que les autorités du Bahreïn n'aient pas pris de mesures significatives en dépit des nombreuses protestations. Nous sommes très préoccupés par les élections locales qui doivent avoir lieu en septembre 2011 en Arabie Saoudite, auxquelles les femmes n'auront pas le droit de voter. Dans les autres États du Golfe, ainsi que dans d'autres pays de la région, le Printemps arabe n'a débouché sur aucune avancée politique. Nous sommes néanmoins convaincus que le statu quo n'est plus tenable.

De même, le conflit Israélo-Palestinien, qui a longtemps hypothéqué les perspectives de développement Euromed, mérite une attention accrue notamment à la lumière des transformations démocratiques dans le monde arabe. Les socialistes européens demandent un engagement plus ferme de l'UE pour une solution juste, globale et respectueuse des valeurs de liberté, de tolérance et de démocratie. Nous soutenons l'accord de réconciliation palestinienne et demandons la reconnaissance du gouvernement d'unité nationale. Les participants soulignent l'importance de la reconnaissance d'un Etat palestinien, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale et le gel total des colonisations pour une relance du processus de paix.

Nous condamnons la répression en Iran, nous soutenons le mouvement pour la démocratie dans ce pays et demandons la libération des leaders de l'opposition MM. Moussavi et Karoubi et tous les prisonniers politiques.

Un nouveau partenariat euro-arabe et un nouveau partenariat euro méditerranéen

L'Europe a commis des erreurs par le passé. Il est temps de repartir sur de nouvelles bases, dans un cadre plus large à la mesure des transformations, et de créer un nouveau partenariat euro-méditerranéen, sur un pied d'égalité. Après l'échec de l'Union pour

la Méditerranée et les difficultés de la dernière phase du Processus de Barcelone et, il est indispensable que l'UE engage un débat en profondeur sur les moyens d'accompagner à court terme le passage à la démocratie et de renforcer les capacités politiques et le pluralisme, de consolider la démocratie et ses institutions. Il incombe également à l'UE de contribuer à l'amélioration de la situation sociale et économique des populations de la région.

L'Union européenne, en tant que force régionale, a un rôle fondamental à jouer. Elle doit prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre d'un programme d'urgence afin d'aider les différents pays, le cas échéant. L'Union européenne doit saisir cette occasion historique et apporter son aide à différents niveaux à tous les mouvements démocratiques émergents. Elle peut apporter une contribution utile dans un certain nombre de domaines, dont le développement régional, les politiques d'investissement dans les régions les plus pauvres, la promotion de la société civile, le développement



des médias et le soutien au système judiciaire et à l'exercice de la loi. L'ouverture des marchés européens, spécialement aux produits agricoles, doit être initiée rapidement. L'UE doit encourager la participation active des jeunes, qui sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'avenir de la région.

Il n'existe pas de stabilité et de sécurité plus fortes et plus durables que celles établies par un système véritablement démocratique et par ses institutions.

Les accords d'association et les négociations sur le statut avancé sont au cœur même des relations entre l'UE et les pays de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Le statut avancé doit être octroyé aux pays qui ont progressé sur la voie des réformes institutionnelles et démocratiques. Les régimes de visas spécifiques et la libre circulation en fonction des progrès accomplis dans les domaines démocratiques fondamentaux, ont toujours été un pilier des politiques de l'Union. Ils doivent être encouragés dans le cadre d'un nouveau partenariat Euro-méditerranéen. Des efforts particuliers doivent être consacrés à l'attention des étudiants, en matière de visa et de bourses d'études.

L'Europe doit également engager un nouveau partenariat Euro-Arabe dans le cadre du suivi de ces événements majeurs.

Plan d'action et recommandations

Le Parti socialiste européen a un rôle fondamental à jouer par rapport à l'action de l'UE dans la région. Et, conformément à ses précédents engagements et déclarations, adopte le Plan d'action ci-après, en accord avec les participants à la conférence:

- 1) Maximiser l'impact des politiques progressistes dans la région par l'intermédiaire des institutions européennes, ainsi que dans ses relations bilatérales, en coordonnant les actions et initiatives avec le Groupe S&D au Parlement européen, la Fondation européenne d'études progressistes, le Forum Progressiste Mondial (GPF), le Forum européen pour la démocratie et la solidarité et les fondations progressistes nationales ;
- 2) Soutenir la création de partis et aider au renforcement des capacités politiques au travers de formations et du recrutement, en étroite collaboration avec les partis progressistes de la région ;
- 3) Prêter assistance, lorsqu'il y est invité, pour l'organisation d'élections, notamment en contribuant aux programmes des campagnes et aux stratégies politiques ;
- 4) Aider l'Union européenne à identifier des nouvelles stratégies pour gérer les flux migratoires causés par la situation exceptionnelle dans la plupart des pays de la côte sud de la mer Méditerranée. Prôner une approche commune, dans un esprit de solidarité, dans le respect des droits fondamentaux et des accords internationaux et en utilisant tous les instruments dont dispose l'UE ;
- 5) Créer un groupe de travail composé de partis et de fondations ; créer un réseau regroupant les acteurs concernés des deux côtés de la Méditerranée.

Une vraie liberté, une vraie démocratie et des avancées durables

Toutes les forces et tous les mouvements démocratiques, quelles que soient leur couleur politique et leurs différences, sont investis d'une responsabilité unique depuis les récents événements en Méditerranée et au Moyen-Orient.

La famille progressiste et laïque, des deux côtés de la Méditerranée, veut jeter les bases d'un réseau de forces politiques progressistes, composé aussi bien de personnalités que de citoyens. Nous partageons un même objectif : promouvoir dans toute la région nos valeurs universelles que sont la liberté, la paix, la justice sociale, l'égalité entre hommes et femmes, l'état de droit, l'abolition de la peine capitale et le respect des droits de l'homme.

Notre objectif commun est d'aider à la construction d'un nouvel avenir pour les acteurs du Printemps arabe. Oui à la démocratie, à la liberté et à la justice, mais celles-ci doivent s'accompagner d'un nouveau progrès social et économique pour tous les citoyens, pas seulement pour quelques privilégiés.

Le PSE et tous les progressistes d'Europe sont disposés à prêter main forte à tous les partis, syndicats et ONG progressistes de la région et à coopérer avec eux pendant les années à venir. Une nouvelle initiative du PSE est de faire le suivi de ce Plan d'action et des engagements pris par les participants à la Conférence sera organisé au printemps 2012.

FACE A L'INSECURITE GENERALISEE : QUE FAIRE?

** Réussir notre Révolution un défi surmontable **

Par le Docteur Mohamed Lakhdar CHEBBI

- Toute révolution est créatrice, presque, pourrait-on dire, de manière obligatoire de bouleversements gigantesques, source de désordres de nature diverse parfois difficilement contrôlables.

- Penser le contraire, c'est à l'évidence, se laisser bernier par de fortes illusions sans fin que le temps seul va permettre de dissiper, mais souvent trop tardivement.

Ce sont les dictatures les plus longues (55 ans pour notre pays) qui engendrent les plus grandes difficultés à la réussite révolutionnaire, longtemps soumises à l'emprise du dur carcan despotique nos populations comme aveuglées, ne réalisent pas à sa juste valeur le nouvel ordre de vie dans lequel elles entrent de plain pied. Des résistantes s'installent alors presque fatalement.

En Tunisie, durant des décennies, nos esprits, nos actions ont été à tel point modelés, structurés, que l'apparition brusque, voire brutale, de nouvelles réalités est vécue comme un traumatisme psychosocial insupportable, dramatique pour certains, même parmi ceux d'entre nous qui s'y sont apprêtés le plus facilement et s'y sont engagés le plus fortement.

Nous vivons actuellement nos libertés de manière diverse avec inquiétude et perplexité intellectuellement pour les uns, physiquement pour d'autres.

Avoir moins peur de l'autre est un sentiment euphorisant, agrandissant les espaces autrefois interdits, augmentant la confiance en soi, désinhibant l'action jusque là retenue.

Chez certains, bravade, témérité, débordement peuvent devenir un modèle de vie, capables même d'acte irresponsable, inadmissible voire dangereux pour l'ordre social.

C'est dans les sociétés les plus conservatrices, voire archaïques que l'intrusion brutale de la liberté, ou le désir d'égalité s'avère la plus destructrice des valeurs, la plus perturbatrice des repères. A quelle échelle se situeraient aujourd'hui, les Tunisiens ; avec un écart de salaire estimé entre 1 et 500 c'est dramatique sur le plan économique ; avec 30% d'illettrés notre système d'instruction est sinistré. !!

Sous la Dictature, l'illusion sécuritaire

La Tunisie post-révolutionnaire vit une période intense d'insécurité généralisée- laquelle, contrairement à ce que prétendent beaucoup de gens a toujours existé, mais niée volontairement par la dictature ; quelques exemples simples permettront, on l'espère, de dissiper cette illusion que l'ancien régime tenait mieux le système sécuritaire.

- Sur la liste d'audience d'un tribunal d'une ville de l'ouest du pays la répartition des affaires à juger était ce jour là ainsi : sur les 120 affichées, 80 d'entre elles se rapportaient à des cas de viol !!

- Sait-on aussi que l'insécurité routière tue annuellement entre 1500 et 2000 personnes et est responsable de 10000 blessés et handicapés – sans oublier les conséquences lourdes sur le plan humain et économique.

- Plus, la révolution a révélé ces chiffres incroyables concernant le nombre de prisonniers

en Tunisie : 30 000 croupissaient dans les géoles sordides du dictateur dont 15000 pour des délits d'opinion – sans compter les innombrables innocents maintenus sous contrôle judiciaires après leur sortie de prison.

Les yeux du dictateur scrutent tous nos gestes nuit et jour sans faille aucune – des chiffres effarants sont avancés :

- 600 informaticiens opérationnels au service de la cyber police.

- 170.000 agents tout genre, soit un policier pour 70 citoyens Tunisiens âgés de 1 mois à 90 ans.

- Le quadrillage du pays est tel que sur un parcours de 200kms reliant la capitale à la frontière algéro-tunisienne le Tunisien est soumis à 20 points de contrôle

d'identité marqués pour les auto mobilistes par le fameux arrêt obligatoire signalé par le lugubre panneau « STOP » sorte de barrières infranchissables dressées comme pour installer en nous un sentiment de terreur partout où on se trouve avec une poigne de fer redoutable.

L'arbitraire est tellement banalisé qu'il se niche là où vous ne l'imaginez pas.

- Un jour, dans un village du Nord-ouest un quidam se plaint au chef du pays, en visite dans le coin, d'exactions commises à son égard par les sbires du R.C.D – Le chef écoute et ne pipe mots – Quelques jours plus tard le quidam se trouve client des géoles du dictateur pour y passer ses hivers et ses étés et y perdre souvent la vie ou à défaut sa raison.

* Avec un tel pouvoir tentaculaire le ministère de l'intérieur doit être FRAGMENTE*

Maintenir la gestion de la sécurité du pays dans cette période post révolutionnaire par un ministère de l'intérieur soumis à des tensions aussi divergentes, c'es nous exposer à un danger inacceptable- le réorganiser, comme c'est le cas en cours, actuellement, c'est n'y aboutir à rien. La grande méfiance que porte les Tunisiens à cet organisme est compréhensible.

L'opprobre est massive chez ceux qui y ont transité injustement. L'image d'un lieu où la torture la plus cruelle était si habituelle que les jours très rares où on n'entendait pas les cris des suppliciés on soupçonnait le tortionnaire de service d'être de connivence avec le détenu.

Installé dans un local hideux, sans qualité architecturale manifeste, occupant indûment un site privilégié dans la plus belle avenue de la capitale, ce ministère doit être transféré ailleurs. Sa réputation de sinistre musée d'horreur et de torture a dépassé aujourd'hui les frontières de notre pays.

Plusieurs de ses services peuvent être rattachés à d'autres ministères sans inconvénient aucun.

Sa réduction en un simple secrétariat d'état

dépendant d'un autre ministère de souveraineté serait un geste hautement révolutionnaire.

En ces temps de fortes suspicions de la population vis-à-vis de sa police nationale en particulier et



des agents de la sécurité en général, suite à leur comportement très critiquable durant les phases dures de la révolution, il paraît essentiel d'apporter l'apaisement chez les uns, et la sécurité chez les autres.

- A court terme : recruter en nombre suffisant les jeunes diplômés, du supérieur originaires des gouvernorats déshérités de Sidi Bouzid, Kasserine, le Kef et d'ailleurs si besoin, et actuellement à la recherche de travail – garçons et filles, après une période de 03 semaines d'encadrement dans des unités militaires, seront affectés durant six mois pour assurer la sécurité du pays. Les lieux d'affectation seront au maximum dans les régions les plus exposées où les craintes sécuritaires sont les plus fortes.

Chaque recruté recevra une indemnité de 250dt par mois Problème où trouver cet argent ?

Sur la base de 60 milles recrutés, le coût de cette opération s'élèvera pour chaque mois à 15 millions de dinars, soit 90 millions de dt au total.

Sachant leur sécurité assurée de manière sérieuse et efficace les Tunisiens acceptent certainement un petit sacrifice bien limité dans le temps sous forme d'une petite réduction de leur solaire. Cette participation doit toucher d'abord les salaires de l'état et assimilés sous forme de la part de ceux-ci d'un prêt à l'Etat actuellement désargenté, équivalent à la moitié du salaire d'un mois dont les prélèvements seront repartis sur douze mois – un simple calcul montre que le prélèvement moyen par salarié concerné ne dépassera pas 15 à 20 dt par mois, que l'Etat rendra l'année suivante avec un possible petit bénéfice.

Grace à leur participation à la sécurité du pays nos jeunes diplômés, assureront, sous l'égide du ministère de la défense, avec grand enthousiasme leur fonction d'aide au retour de la paix sociale, facteur important de la reprise rapide de l'économie nationale.

Du « Front des démocrates »...

Partons ensemble, ensemble nous gagnerons

Mohamed Faouzi Bellalouna*

La scène politique tunisienne bouillonne, en ces temps, de questions fondamentales pour le pays, comme l'ouverture d'un « front des démocrates », d'une « charte de la citoyenneté » et autres « pacte social.. ». Il convient, à mon sens, de déblayer ce terrain, pour que les mots et les actions reprennent leur sens originel.

J'ai lu avec intérêt, dans le numéro 229 d'Attariq Aljadid, un article intitulé "Si nous partons seuls, nous perdrons ensemble à l'arrivée". L'auteur de l'article, Monsieur Anouar Ben Naoua, Camarade et néanmoins ami, y parle d'un « Front de démocrates » ; et les thèses défendues dans cet article m'ont inspiré quelques remarques essentielles, que je développerais dans cet article, dont le sous-titre est inspiré du titre de l'article en question. Il reprend certaines idées de l'article du même auteur, paru dans le numéro 146 de Mouatinoun, intitulé « A propos du front de la modernité », alors en gestation, et à la dénomination encore hésitante, et dont des extraits seront publiés en annexe.

La première remarque a trait à cette affirmation de l'article que « le mouvement Ettajdid a répondu à un appel de l'union des démocrates... », alors qu'il m'a semblé que cet « appel » a émané de l'intérieur de ses rangs ou, à tout du moins, de sa périphérie, et j'espère n'y voir aucune stratégie « cachée » d'Ettajdid...

Dans cet article, Monsieur Ben Naoua parle de la nécessité de l'ouverture de ce front des démocrates et, tout de go, d'un « parti politique d'obédience (!?) islamiste » d'un côté, et de partis démocrates de l'autre. Il y qualifie « l'ex Mouvement de la Tendance Islamique » (parti défunt depuis plus de vingt ans !) de « parti d'extrême-droite », suivant en cela nombre d'amalgames, anodins ou dangereux :

Donner une telle appellation à ce front présumé porte insidieusement une bi-polarité à la scène politique (les démocrates et les autres) et une certaine approche d'exclusion, alors qu'elle se doit d'être rien qu'une alliance politique, librement consentie, entre différents partis.

Qualifier ce front de « démocrate », et excluant les islamistes, revient à leur dénier le qualificatif de démocrate et à s'ériger en gardien exclusif des valeurs de démocratie. Cet amalgame peut conduire, si l'on n'y prend garde, à une pente dangereuse similaire à la propagande de la dictature, à l'orée des années 1990. Il est ici bon de rappeler que ce déni de démocratie à l'égard des islamistes a constitué le terreau essentiel de la propagande éradicatrice de la dictature, qui a conduit à leur répression féroce, tâche de honte, indélébile, sur le front de la Tunisie. Les islamistes ont été, à cette époque, la proie de rafles suivies de tortures, de punitions collectives et familiales, d'exil forcé... dans un silence assourdissant de la société, ainsi complice par ce silence à mon sens, de ce broyage méthodique des hommes et des femmes. On parle du chiffre, insupportable, de 30000 victimes de cette férocité, qui s'est ensuite retournée contre d'autres pans de la société, silencieux ou non... A ce propos, j'ai noté

un « dérapage » de Monsieur Ben Naoua, involontaire connaissant sa droiture, où il parle de « mouvement fraîchement rapatrié d'Angleterre », allusion à l'exil de Monsieur Rached Ghannouchi, oubliant vite qu'en général, un exil est toujours forcé. Cette insinuation à l'exil m'a

d'autant plus choqué qu'elle a été un des thèmes redondants, de bas étage, des « intellectuels de la dictature », du type Bsaïes et cie, sur les « opposants de l'étranger » ...sic.

Un autre amalgame est cette confusion souvent faite entre les « islamistes » et l'extrême-droite, refusant de voir que ces mouvements qui se réclament des valeurs de l'islam, traversent tout le spectre politique, de la gauche à l'extrême-droite, au sens politique du terme... J'ai lu dans des écrits 'islamistes' des gens qui appellent à la collectivisation des moyens de production et d'autres qui appellent à une économie libérale, basée sur le commerce et le libre marché. J'en ai même connu, d'authentiques militants syndicalistes, qui ne peuvent donc être, à mon sens, à l'extrême-droite de l'échiquier politique, ni même à sa droite... En tout état de cause, je ne peux personnellement encore placer sur l'échiquier politique le parti Ennahdha, issu de « l'ex Mouvement de la Tendance Islamique », avec les partis tahrir et jihad..., en l'absence de publicité par ce parti d'un quelconque programme politique et social !... Jugeons-les sur ce qu'ils assument être plutôt que sur ce que l'on pense qu'ils sont, loin de ces accusations, de double langage, de déclarations contradictoires et autres. Il reste vrai que le discours d'Ennahdha est actuellement peu audible et ambivalent. Ce parti assure, à titre d'exemple, qu'il n'est pas un parti religieux, « transformation » de ce parti qui semble difficile à croire, eu égard à ses constantes. Il reste que ce discours est assez dangereux, car démagogique, mais que je mettrais, pour ma part, sur une certaine « peur de l'autre », d'une mentalité d'assiégé, somme toute assez compréhensible au vu de la répression violente qu'il a subie et de la campagne « d'intimidation à l'éradication » qu'il subit actuellement ; et la posture faussement « timide » de ce parti à cet égard n'en constitue pas l'effet le moins malsain...

L'article d'Attariq Aljadid fait, par ailleurs, un parallèle que j'ai trouvé douteux, entre l'Allemagne de l'entre-deux guerres, qui a élu démocratiquement Hitler, et la Tunisie de 2011 ; car comment comparer une Allemagne, vaincue, humiliée, saignée par les sanctions des alliés en 1918, et une Tunisie resplendissante de sa Révolution historique !? Quant au contre-exemple de la défaite de la gauche française en 2002, dûe selon l'article à son « éclatement », je crois qu'une réflexion plus approfondie conduirait peut-être à considérer le désarroi des électeurs français devant l'état de cette gauche (ou de ce qui lui en reste !) de sa gestion néolibérale et monétariste de la chose publique, et qui s'est peut-être faite

sanctionner par l'électeur, pour avoir perdu son âme... La nomination de Monsieur Strauss-Kahn, appuyée par Monsieur Sarkozy, au Fonds... Monétaire International, ne peut qu'étayer cette analyse, que je partage.

Il est aussi question, dans cet article, de l'UGTT à laquelle il est reproché d'être « incontournable mais silencieuse » et, insidieusement, d'avoir une « attitude facile... de se recroqueviller sur elle-même »... Permettez-moi de rappeler que l'UGTT se doit d'être au-dessus des partis (ce que je crois qu'elle est !) et qu'elle n'a pas à s'immiscer dans de tels fronts, politiques s'il en est. L'UGTT se doit aussi de « faire de la politique » comme on le lui reproche si souvent, par la défense de la dignité des Travailleur(e)s et de tous les Citoyens, ainsi que par sa contribution essentielle, quoique tardive, à la sauvegarde de la Révolution (Il peut être bon de rappeler que le 14 Janvier était jour de Grève Générale de la Région de Tunis, précédées de celles de Kairouan et Sfax, les 13 et 12, et que le peuple qui scandait « Dégage ! » était peut-être parti de la place Mohamed Ali...). L'UGTT a aussi eu une contribution essentielle à l'encadrement des mouvements populaires qui ont conduit à la chute des gouvernements Ghannouchi 1 et 2, ce que certains partis ne lui pardonnent toujours pas... et je pense que cette position à l'égard de la Centrale Syndicale a constitué la première ligne de cassure au sein d'un autre front, celui de l'opposition à la dictature défunte.

Pour revenir au sujet principal de l'article, je pense que l'action actuelle de tous les partis politiques doit tendre à dégager le consensus le plus large possible autour d'une Constitution, qui doit unir tous les citoyens, sans exclusion, à la renaissance d'un pays libre et démocratique, attaché ses identités historiques. Le temps, aujourd'hui, est aux bâtisseurs d'un socle solide, basé sur l'entente et le respect du peuple, pour ce faire. Le temps de la politique, noble ou politicienne, viendra après, aux premières échéances, législative ou présidentielle.

J'appelle ici solennellement tous les partis politiques, qui sont écoutés des Citoyens, à exprimer leur vision de la société qu'ils entendent contribuer à dessiner après le 24 juillet, par l'adoption du projet de Constitution de la deuxième république, qu'ils proposeront, pour adoption, au peuple. Partons ensemble, sans nous donner a priori d'adversaires, supposés ou réels, et qui apparaîtront très vite lorsque le débat autour de cette vision aura lieu. En partant ensemble, sans exclusive a priori, nous gagnerons ensemble, nous tous qui luttons pour un devenir radieux d'une Tunisie, de dignité, de liberté, de culture et de sciences. Et n'insultons pas l'avenir ! je pense que tous les partis politiques, aux visions sociétales proches se retrouveront, en un mouvement centripète naturel, par le biais de coalitions électorales ou morales, avant le 24 juillet ou après. Soyons ce que l'on est et donnons une leçon de démocratie et de tolérance au monde, après celle de cette révolution historique.



Entretien avec M. Mustapha Ben Jaâfar

Pour une refondation du partenariat Euromed

Au terme de la conférence internationale sur les « Révolutions arabes : l'heure de la démocratie et du progrès », le journal La Presse a voulu en savoir plus sur les attentes de la Tunisie et des pays de la région, aux yeux de M. Mustapha Ben Jaâfar, secrétaire général du parti organisateur, le Forum démocratique pour le travail et les libertés.

La Presse : Au-delà des rapports bilatéraux entre partis socialistes, dans quels cadre et perspectives s'inscrit la présente conférence ?

M.B.J. : C'est pour nous la consolidation de relations anciennes entre le Forum démocratique pour le travail et les libertés, et le Parti socialiste européen, mais aussi la suite logique des révolutions arabes qui ont changé la donne et qui interpellent aujourd'hui les Européens quant à la nécessité de revoir les relations euroméditerranéennes sur de nouvelles bases.

La Presse : Que peut-on en attendre de concret ?

M.B.J. : D'abord une réflexion profonde sur la refondation nécessaire du partenariat euroméditerranéen. Ce partenariat, que ce soit dans les formules du processus de Barcelone, dans la politique de voisinage ou même au niveau de l'expérience de l'Union pour la Méditerranée, a atteint ses limites - pour ne pas dire qu'il a échoué - parce qu'il a donné la priorité à la sécurité, aux dépens des valeurs communes de démocratie et de liberté.

La Presse : Quel peut être l'apport du Parti socialiste européen au niveau de notre transition démocratique ?

M.B.J. : Dans cette transition, tous les amis de

la Tunisie, et les socialistes européens en tête, sont invités à soutenir les forces démocratiques et à aider le peuple tunisien dans la réalisation des objectifs de la révolution. Sans ingérence. Ils peuvent nous aider en pressant leurs gouvernements à rendre au peuple tunisien les biens mal acquis qui leur ont été subtilisés, en encourageant



les entreprises européennes installées en Tunisie à ne pas délocaliser, en invitant les touristes européens à venir en Tunisie... Bien entendu, des investissements massifs dans les régions tunisiennes qui souffrent de la pauvreté et du chômage sont les bienvenus.

La Presse : Plus généralement dans l'ensemble de la région arabe, que pourraient apporter le PSE ou l'Union européenne pour encourager la

transition démocratique ?

M.B.J. : Indiscutablement, en plus d'une nouvelle vision de ces relations, sur la base du respect des libertés et de la démocratie d'une part, et une stratégie de codéveloppement d'autre part, la question palestinienne reste au cœur des relations euroméditerranéennes. L'adoption par les Européens d'une position équitable et équilibrée, et la reconnaissance de l'Etat palestinien pourraient constituer une avancée dans le sens de l'assainissement des relations de l'Europe avec l'ensemble du monde arabe.

La Presse : Votre Conférence internationale a abordé les problématiques de la migration irrégulière. Le PSE se distingue-t-il sur cette question par une approche spécifique ?

M.B.J. : Le PSE va dans le sens de positions globales qui s'intégreraient dans cette refondation du partenariat. Mais, en urgence, il se soucie de l'organisation de l'accueil de ces immigrés conformément avec le droit international et le strict respect des droits de l'homme.

Il faut aussi envisager de quelle manière ces immigrés pourraient recevoir une formation qui leur

donnerait de nouvelles perspectives de travail, qu'ils restent en Europe ou qu'ils retournent dans leur pays.

***Auteur : Propos recueillis par M.J. la presse 30 avril 2011**



Du « Front des démocrates »...

Partons ensemble, ensemble nous gagnerons

Mohamed Faouzi Bellalouna*

Post scriptum : Extraits de « A propos du front de la modernité »...

« ...Nous sommes issus, tout comme de larges pans de la société tunisienne, d'une culture arabo-musulmane où le rapport à la religion a toujours été apaisé, vécu comme une morale personnelle, une ligne de fond qui conduit chacun de nous, dans son comportement sociétal. D'autres pans de notre société sont guidés par d'autres trames morales, tout aussi respectables, mais qui restent les leurs... »

Une composante essentielle de notre société repose sur des valeurs, proches de nous, induites

de l'islam. A côté sévit l'intégrisme religieux, sous toutes ses couleurs, aux antipodes de nos constantes politiques. Il y a aussi la laïcité, au sens communément admis, dont nous nous réclamons, en tant que porteurs d'une identité arabo-musulmane, et que nous refusons, en son sens dénaturé, de front anti-religieux, que je dénommerais plus clairement « intégrisme laïc ».

Tout autant que le dogmatisme religieux, qui prétend nous imposer Notre religion comme un dogme indiscutable, organisant notre vie socio-politique dans ses moindres recoins, y compris personnels ; nous refusons ce dogmatisme laïc qui prétend nous déculturer, extirper de

nous cet Islam des lumières, des cultures et des sciences, dont nous nous réclamons... »

« ... Ce peuple dira son mot, à la prochaine station citoyenne du 24 juillet. Il amènera l'élite qu'il aura choisie pour dessiner la société post-révolutionnaire qu'il aura voulue. Faisons-lui confiance, à ce peuple d'élite ! »

Quant à nous, nous le voyons comme un peuple de citoyens du monde, dans l'une de ses composantes arabo-musulmanes, comme un peuple luttant pour la dignité de toutes et de tous, et contre toutes les injustices du monde. Ecoutons-le le 24 juillet. »

***Universitaire, Syndicaliste**

Les Tunisiens binationaux sont des Tunisiens comme les autres !

Parmi les membres de la section française du FDTL, certains d'entre nous sont binationaux. Ce qui signifie qu'ils sont Tunisiens. A part entière. La précision devrait être inutile mais à l'heure où certains font mine de s'interroger sur la « pureté » de l'identité tunisienne, il convient de rappeler certains principes. En toute sérénité mais avec la fermeté nécessaire.

Non à toute forme de discrimination

Nos compatriotes binationaux auraient-ils « des droits supérieurs » aux autres Tunisiens qui risqueraient de conduire à une « Tunisie française » ? La réponse est NON.

Nous nous interrogeons d'ailleurs sur ce que pourraient être ces « droits supérieurs » au regard de la législation tunisienne. Les binationaux ont majoritairement soutenu la Révolution Tunisienne et souhaitent ardemment apporter leur pierre à la construction d'une Tunisie démocratique et réellement indépendante. Si ces pseudo « droits supérieurs » se limitaient à la faculté de voter dans deux pays différents, tout binational conscient de l'intérêt de la Tunisie ne pourra qu'être fier de participer le 24 juillet à l'élection de la première assemblée démocratique de l'histoire de la Tunisie, autant qu'il le sera le jour où il devra voter ailleurs pour favoriser l'avènement de gouvernements progressistes plus ouverts et plus attentifs aux relations euro-méditerranéennes.

En revenant sur les vingt-trois ans de dictature qui ont vu deux clans mafieux piller la Tunisie, bâillonner son peuple, le priver de perspectives d'avenir et souiller l'image de la Tunisie partout dans le monde, remarquons qu'aucun binational n'a acquis de notoriété particulière en raison d'un quelconque profit tiré de ces actes abominables.

Mais si les statistiques ne permettent pas d'évaluer précisément le nombre de Tunisiens binationaux, ceux-ci sont aujourd'hui très nombreux parmi le million de Tunisiens vivant à l'étranger, nés de mariages mixtes (dont certains ont toujours vécu en Tunisie) ou nés dans un Etat accordant sa nationalité aux enfants de parents étrangers nés sur son sol, comme tel est notamment le cas en France. Soulignons d'ailleurs qu'en France seule l'extrême-droite demande la suppression de l'accès à la nationalité française par le droit du sol, en désignant justement les enfants d'immigrés comme des agents de l'étranger indignes d'être des Français comme les autres. Rappelons, en outre, que la loi tunisienne comme la loi française ne permettent pas à l'un de leurs nationaux de répudier sa nationalité, même s'il le souhaitait.

La Constitution, défigurée par Ben Ali, exigeait que tout candidat à la présidence de la République soit Tunisien de père et de mère depuis trois générations, tout en introduisant dans la loi l'interdiction pour les Tunisiens binationaux d'être membres fondateurs d'un parti politique.

Ces restrictions particulièrement injustifiées en démocratie, dont l'objet non avoué visait sans doute à écarter de la scène politique certains

Tunisiens risquant de menacer l'hégémonie de l'ancien dictateur, correspondent en droit à une notion bien précise : la discrimination.

Que dirait-on, au passage, si, dans n'importe quel Etat occidental, certains nationaux voyaient leurs droits restreints en raison de leur nationalité d'origine ou d'une nationalité acquise ou, pire encore, en raison de leur origine, leur religion ou leur couleur de peau ? C'est à juste titre que nous dénoncerions le caractère discriminatoire et raciste de ces mesures. Dans ce cas, comment soutenir que ce qui serait inadmissible d'un côté de la Méditerranée puisse être justifié sur l'autre rive ?

Une force et un atout pour la Tunisie

L'avènement de la démocratie en Tunisie serait-il alors l'occasion pour certains d'accentuer les discriminations touchant une catégorie précise de Tunisiens au lieu de les supprimer ? Un tel scénario déshonorerait la Tunisie qui, de plus, y perdrait beaucoup. Car, l'ère qui s'ouvre avec cette première Révolution du 21ème siècle, donne à la nouvelle Tunisie, notamment grâce au sacrifice de ses martyrs, une occasion historique qu'il faut savoir saisir : celle du refus de toute tentation extrémiste qu'elle soit religieuse, nationaliste ou réactionnaire. En effet, nul n'ignore que le repli des civilisations sur elles-mêmes serait particulièrement délétère, en Occident comme en Orient.

Les Tunisiens binationaux disposent d'ailleurs d'une légitimité de fait pour agir auprès des autres gouvernements dont ils sont les nationaux : en s'investissant dans l'action civique et politique, et en faisant naître entre ces deux mondes des relations bâties sur des bases plus saines.

Nous devons y être attentifs, notamment lorsque nous sommes condamnés à assister au drame de l'immigration clandestine qui voit nombre de nos jeunes fuir leur pays au péril de leur vie en quête d'un avenir en Europe dont rien ne garantit qu'il soit meilleur.

Enfin et surtout, les Tunisiens binationaux, peuvent apporter beaucoup à la Tunisie : tout d'abord en faisant entrer dans notre pays des devises et des investissements dont il a grandement besoin, et ensuite en favorisant une pacification entre le monde arabo-musulman qui se réveille et se cherche et un Occident dont la frilosité inquiète.

Oui, les Tunisiens binationaux représentent bien une force et un atout pour la Tunisie nouvelle. Ils ont des compétences prêtes à se mettre au service de notre pays. Tous les Tunisiens, sans exclusive, veulent participer à la construction et au développement en cours. Avec les mêmes droits et devoirs. Ni plus, ni moins et pour le même objectif : une Tunisie libre, ouverte sur le monde, indépendante et démocratique !

FDTL . France

DRÔLE DE MÉDIATION

Hubert JOLY



Les « experts » de l'Union africaine ont souhaité marquer la volonté du continent noir de prendre sa place dans le concert des nations en proposant leur médiation dans le conflit qui oppose Kadhafi aux insurgés libyens. Mal leur en a pris !.

La délégation africaine n'a certes pas eu de peine à se faire dérouler un tapis rouge à Tripoli. Il faut dire que les propositions qu'elle apportait et qui prétendaient faire balance égale entre le dictateur libyen et les révoltés de Benghazi ne pouvaient que plaire au « Guide » qui l'a immédiatement acceptée avec enthousiasme.

Ce faisant, les Africains prenaient le risque de faire passer pour un « gentil » celui dont les massacres sont perpétrés quotidiennement au vu et au su du monde entier, alors que les insurgés de Benghazi se voyaient assigner le rôle du « méchant » en refusant toute négociation tant que Kadhafi et sa famille n'auraient pas été chassés... Les dirigeants africains pouvaient-ils imaginer qu'il en serait autrement après le spectacle des horreurs commises chaque jour par Kadhafi contre son propre peuple ? Ont-ils été aveuglés par la vanité de jouer un rôle ? Il est regrettable qu'ils aient fait un pas de clerc.

Sur la forme d'abord, la procédure qui a consisté à mettre sur le tapis les propositions faites à Kadhafi, pratiquement comme si elles n'étaient pas négociables, apparaît de mauvaise politique. En cas de médiation, on sait que les suggestions de compromis doivent être tenues secrètes tant que tous les partenaires n'ont pas été consultés et qu'un accord en bonne et due forme n'a pas été conclu. En agissant à la légère et malgré leurs bonnes intentions, les Africains ne pouvaient que voir rejeter avec éclat leur tentative, ce qui a été le cas.

Sur le fond, il est très choquant qu'un assassin ait été traité sur un pied d'égalité avec ses victimes. Les négociateurs avaient pourtant l'exemple tout récent de leur médiation ratée avec Gbagbo... Qu'ils ne se soient pas rendu compte de la différence de position morale et politique des adversaires de part et d'autre est vraiment très incompréhensible. On peut se demander si un tel aveuglement n'aurait pas sa source dans le fait qu'une partie des médiateurs, originaires de pays dont plusieurs sont de franchises et criminelles dictatures, n'ont pas pensé offrir une porte de sortie à Kadhafi, pour le cas où leurs propres dirigeants, accusés des mêmes crimes, seraient bien heureux de bénéficier un jour de semblables médiations...

Quoi qu'il en soit, l'Afrique a beaucoup perdu dans cette malheureuse démarche ! Elle aurait mieux fait de se l'épargner.

Tunisie/FDTL

Dr Abdellatif Abid : le Forum est en mesure de se présenter seul dans toutes les circonscriptions

Publié le Jeudi 28 Avril 2011 à 12:34

Dr Abdellatif Abid, fondateur et membre du bureau politique du Forum démocratique pour le travail et les libertés, FDTL, a été l'invité ce matin (jeudi) des rencontres politiques de Gnet. Dr Abid a répondu à nos questions sur la participation du Forum dirigé par Dr Mustapha Ben Jâafar au processus de transition démocratique, la position du forum envers le projet d'amendement du gouvernement de la loi électorale, les rapports entre le FDTL et le mouvement Ennahdha, la préparation du forum aux élections de l'assemblée constituante du 24 juillet prochain, etc. Vidéo.

Fondé en 1994, le FDTL a été légalisé en octobre 2002, mais il est demeuré non reconnu, selon notre interlocuteur, "et privé de toute subvention publique pendant 17 ans de militantisme et de résistance". Selon Dr Abid, "la révolution tunisienne du 14 janvier n'est pas née ex nihilo ; le FDTL est parmi les partis sérieux qui ont balisé le terrain à ce soulèvement populaire qui a évincé la dictature et les symboles de corruption et de despotisme, et a permis la dissolution du RCD qui n'est pas un parti politique mais un groupe de milices".

D'après ce membre-fondateur du FDTL, "les principales revendications de la révolution ne sont pas encore satisfaites, soit la démocratie, la justice sociale et la réconciliation du peuple tunisien avec son identité arabo-musulmane". "L'élection d'une assemblée constituante sera le premier jalon sur la voie de la démocratie, dans la mesure où on passera de la légitimité révolutionnaire à la légitimité constitutionnelle", indique-t-il.

Concernant la justice sociale, elle signifie à ses yeux, la justice et l'équité entre toutes les régions de la Tunisie, les catégories socio-économiques, les hommes et les femmes, la lutte contre le chômage et le développement des régions intérieures qui vivent la privation et le dénuement.

Au sujet de la réconciliation avec l'identité arabo-musulmane, Dr Abid considère que "le peuple tunisien a été touché dans son identité, dans sa langue arabe qui constitue un attribut de sa culture". Selon son analyse, "le peuple tunisien est musulman et cela ne nécessite pas une idéologie, on ne peut imposer à la femme de mettre le foulard, ni de l'enlever". Par ailleurs, "la gestion des mosquées et du fait religieux doivent être du ressort de l'Etat, la religion doit être loin de l'arène politique et ne doit être instrumentalisée par aucun parti politique". Il a exprimé ses appréhensions envers les partis salafistes, wahhabites, chiites, qu'il considère comme étant des partis extrémistes dont les principes sont contradictoires avec la nature des Tunisiens, qui forment un peuple musulman, sunnite, appartenant à l'école malékite".

Le FDTL entretient, selon Dr Abid, de bonnes relations avec Ennahdha, qui se dit comme étant un parti civil et non religieux, dont les dirigeants ont affirmé leur engagement en faveur des acquis de la femme, de l'interdiction de la polygamie,

etc. "L'interdiction de la polygamie est un acquis irréversible dont personne ne conteste, excepté quelques marginaux qui appellent à son abrogation", précise-t-il.

Il fait part de la crainte de certains tunisiens "d'un éventuel double-langage d'Ennahdha, dans la mesure où ils estiment qu'il y a l'apparent et le caché, mais au FDTL, nous ne jugeons pas les partis sur leurs intentions, mais nous les jugeons s'ils dévient par rapport à leurs engagements, et nous serons contre eux, s'ils mélangent politique et religion". "Le référentiel religieux d'Ennahdha pourrait revêtir un caractère moral, c'est-à-dire rappeler les valeurs de l'islam en termes de justice, d'égalité, de tolérance, voire une religion qui n'impose rien à personne. Il n'y a donc aucune raison pour empêcher Ennahdha d'être présent sur la scène politique".

Le FDTL a contribué à la rédaction du pacte républicain au sein de la haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de réforme politique et de transition démocratique. La première mouture sera présentée aujourd'hui, mais le FDTL n'est pas pour conférer un caractère contraignant à ce pacte, ni pour le soumettre à un référendum. Le pacte républicain doit avoir un caractère moral, affirme-t-il.

Au sujet de l'amendement du projet de la loi électorale qui limite l'inéligibilité aux prochaines

élections du 24 juillet à ceux qui ont occupé des responsabilités au sein du RCD au cours des dix dernières années, Dr Abid laisse entendre que "le forum aurait préféré que la période de 23 ans soit maintenue, mais il ne va pas provoquer une crise avec le gouvernement à ce sujet". Pour lui, "le RCD dissous a fait beaucoup de mal au pays, et ses membres se sont rendus responsables de nombreuses dérives". Et de renchérir : "l'amendement du gouvernement a provoqué l'irritation des membres de la haute instance, et la polémique autour de cet article s'annonce vive ; l'instance pourrait se diriger vers le refus de cet amendement. Le cas échéant, le gouvernement et le président par intérim doivent trancher", selon Dr Abid qui rappelle que le FDTL est représenté au sein de la haute instance par trois membres.

Sur la possibilité que le FDTL ait recours à des alliances avec d'autres formations politiques présentes sur la scène, Dr Abid affirme que "le Forum est en mesure de se présenter seul dans toutes les circonscriptions, même s'il n'est pas contre le principe des alliances". Dans ce cas de figure, "il s'alliera avec les partis partageant ses orientations et ses principes. Si alliance il y a, elle sera annoncée publiquement", souligne-t-il, car au sein du forum, "nous sommes des démocrates jusqu'à la moelle".

Propos recueillis par H.J.

le FDTL officiellement associé au Parti européen socialiste

C'est désormais officiel, le Forum démocratique du travail et des libertés « FDTL » s'associe au Parti européen socialiste « PES ». C'est lors d'une conférence de presse organisée jeudi 28 avril 2011 à Gammarth que la nouvelle a été annoncée.

« Les révolutions arabes : l'heure de la démocratie et du progrès », tel a été le thème de la conférence qui a été marquée par la présence de Mustapha Ben Jaafar, secrétaire général du FDTL, et le président du PES, Poul Nyrup Rasmussen.

L'association entre le FDTL et le PES a pour but d'offrir une plate forme progressiste solide permettant de promouvoir les principes de la démocratie.

« Cette collaboration œuvre à booster les méthodes de travail des partis socialistes en Tunisie mais ne vise pas à nous soutenir financièrement durant les prochaines élections. Une nouvelle vision de la coopération euro-méditerranéenne doit s'instaurer. Le rôle passif de l'Europe envers les pays de la rive sud de la Méditerranée doit changer. Nous devons rompre avec la peur qui nous a hantés depuis plus de 23 ans. Nous devons travailler sur une démocratie réelle », a affirmé Mustapha Ben Jaafar.

De son côté, le danois Rasmussen président du

PES, a indiqué que les échanges entre l'Europe et la Tunisie ont été concentrés sur le commerce. Maintenant et après la Révolution tout doit changer.

« L'ancien Europe qui ne pense qu'à ses intérêts commerciaux doit changer. Après la Révolution, nous avons la volonté d'agir avec vous et de dire au revoir ancien Euromed. Nous devons travailler avec nos homologues tunisiens pour renforcer la démocratie. Notre association au FDTL œuvre à planter les fondations de la démocratie en Tunisie et dans l'ensemble de la région », a affirmé Rasmussen.

Le PES a été fondé en 1992, dans la foulée du traité de l'Union européenne et dans l'esprit de l'article 19 de ce même traité, reconnaissant l'importance des partis politiques au niveau européen. Il rassemble les partis socialistes, sociaux démocrates et travaillistes de l'UE.

Vendredi, 29 Avril 2011 By A.Fatnassi

Place de l'islam dans la politique Tunisienne

Il existe aujourd'hui principalement 2 points de vue sur ce sujet :

1-Le point de vue des islamistes :

Les islamistes réclament que soit mentionné dans la constitution que la Tunisie est islamique ou que la religion de l'état est l'islam et ils soutiennent que les lois du pays doivent être tirés de la Charya Islamy (Le Koran et le Hadith) comme c'est le cas en Iran, en Arabie Saoudite,...

Le problème dans ce cas est que l'exercice du pouvoir de l'état se déroule dans tous ces pays sous l'emprise de règles et d'impératifs qui ont leur source dans des textes révélés, considérés comme sacrés et immuables. Cette emprise du religieux sur l'ordre politique a conduit ces pays à se draper dans un système de type théocratique.

Dans un tel système des forces conservatrices sont capables de lire le texte de façon de plus en plus conservatrice au point dans certains cas de le déformer. Une telle lecture verse le présent dans le moule du passé et essaie de le forcer de s'y adapter barrant ainsi le chemin à toute possibilité de progrès et de modernité. Certains ont hérité du 6ème siècle un système de pensée à partir duquel ils ont avancé une certaine compréhension unique du texte qu'ils ont considéré indiscutable. Leur conception du pouvoir part de ce système et se marie difficilement avec la démocratie. Cela ne veut pas dire que le texte en lui-même débarrassé des interprétations passéistes et conservatrices empêche de fonder la démocratie. Mais le problème c'est que la politique islamique risque inévitablement de basculer tôt ou tard en fonction de la vision des personnes au pouvoir vers une tyrannie de la pire espèce sous le prétexte d'une prétendue base théologique.

Parmi ces lectures, certaines vont conduire à la discrimination envers les femmes, envers les non croyants et envers les croyants qui ne partagent pas la même interprétation de l'islam que ceux qui sont dans le pouvoir et vont jusqu'à justifier l'agressivité envers ces citoyens en lui conférant une légitimité religieuse indiscutable. Ceci s'est traduit dans certains pays islamiques tels que l'Iran ou l'Afghanistan par exemple par la séparation des sexes l'obligation du voile ou même du voile intégral, le droit de battre sa femme, l'interdiction pour la femme de conduire une voiture et de faire plus de 8 kilomètre sans être accompagnée par un de ses proches, la lapidation de l'adultère, le spectacle des mains coupées aux voleurs, la condamnation aux coups de fouets pour tout comportement non-conforme à l'idéologie du pouvoir...

Le degré de discrimination est plus ou moins poussé en fonction du pays mais dans tous les cas le contrôle de l'espace public par la politique islamiste remet en question la liberté privée des individus qui devrait rester en marge de la vie politique. En particulier pour la Tunisie certains acquis (tels que les droits de la femme, la mixité

dans les autobus, sport des filles à l'école, le planning familial, les antennes paraboliques, l'alcool...) vont être remis en question. Tous ces exemples posent en fait le problème de la frontière entre le privé et le public, entre la religion et la politique.

En réalité, le débat qui s'organise autour de ces différentes questions permet de distinguer d'un côté des politiques libérales d'ouverture, et de l'autre des politiques autoritaires de fermeture.

Certains islamistes affirment qu'ils visent instaurer un ordre islamiste basé sur la loi religieuse sans pour autant rejeter le modernisme. Moyennant une interprétation contemporaine de la religion ils affirment pouvoir conserver tous nos acquis, les droits de la femme, protéger la liberté de chacun. Une telle vision ne peut être réalisable sans risque de basculer du côté de la tyrannie évoqué ci-haut que dans la mesure où tous les droits individuels (liberté de croyance, liberté d'opinion, liberté d'expression...) sont protégés par la constitution et ne risquent pas d'être transgressés quoi qu'il arrive sous prétexte d'une base théologique qui n'est qu'une lecture conservatrice donnée des textes religieux. Le seul moyen est de séparer dans la constitution la religion d'une part et la politique de l'état d'autre part.

Le cas de la Turquie, pays laïque à majorité musulmane est une illustration de cette hypothèse (annexe 1). La laïcité en Turquie est inscrite dans sa Constitution depuis 1924, puis dans celle de 1980 aujourd'hui en vigueur. Cela n'empêche pas l'État turc d'organiser et de contrôler totalement la communauté des musulmans : les 72 000 imams en Turquie sont des fonctionnaires, payés et formés par l'État. Les islamistes y sont représentés par l'AKP, parti islamo-conservateur.

En revanche, en l'absence d'une telle séparation de la religion et de la politique dans la constitution de l'état, les mouvements islamistes aussi modérés qu'ils soient risquent de s'orienter irrémédiablement vers une logique d'exclusion de discrimination et de violence comme c'est le cas dans les autres pays à majorité musulmane.

2- Le point de vue des laïques :

Ceux qui défendent ce point de vue réclament que soit mentionnée dans la constitution la laïcité de l'état c'est à dire la séparation de la politique de la religion.

Contrairement à ce qu'essaient de faire croire certains, et comme déjà expliqué ci-haut, la laïcité n'est pas contre l'islam, mais fait de l'islam une conviction personnelle qui ne fait pas intervenir l'État. Il n'y a pas d'intermédiaire entre un musulman et son dieu. Au nom de sa foi, le musulman choisit librement et de son plein gré de se conformer aux préceptes et aux interdictions du livre de dieu et de la sunna de son prophète. Personne n'a le droit de l'y contraindre. Chaque

croyant doit vivre en conformité avec sa croyance mais sans l'imposer aux autres.

Au sein de la société Tunisienne il y a des tunisiens qui, aussi minoritaires qu'ils soient, ne sont pas musulmans. De plus, parmi les citoyens musulmans, il y en a ceux qui ont une perception de l'islam qui va de pair avec le modernisme et l'évolution de l'humanité et il y en a d'autres qui en ont une perception plus conservatrice. Toutes les opinions sont légitimes. Nul n'a le droit de parler en son nom en s'attribuant implicitement l'infaillibilité comme s'il était le seul à détenir la vérité

Dans un état laïque toute personne a le droit de formuler n'importe quelle idée même la plus saugrenue sans que ceci ne lui confère le droit de l'imposer aux autres. Les gens peuvent ainsi échanger des opinions complètement contradictoires mais toujours avec humilité et sans violence pour que les confrontations servent la vérité qui n'est jamais absolue.

Séparer la religion de la politique permet de prévenir que l'une des idéologies ne vienne s'imposer au pouvoir pour se transformer en une théologie qui n'admet aucune remise en cause et déboucher sur un totalitarisme irréversible.

Ainsi du point de vue d'un laïque, il faut que la législation soit adéquate pour permettre à chacun de vivre selon ses idées et ses croyances et sans les imposer aux autres citoyens. L'objectif est d'aboutir à une société où chaque citoyen peut vivre selon ses convictions tant qu'il ne porte pas préjudice aux autres citoyens, une société où chacun peut s'épanouir totalement sans répression tant qu'il ne nuit pas à la liberté des autres.

Pour résumer et simplifier : la laïcité, c'est chacun fait ce qui lui plaît, sans déranger les autres et sans que les autres ne viennent le déranger !

Exemple concret : chaque femme est libre de porter ou pas le Hijab ou une minijupe, chaque citoyen est libre de consommer ou pas de l'alcool, d'aller ou pas à la mosquée de faire ou ne pas faire ramadhan de donner ou ne pas donner la zakat... Ce sont des questions de conviction personnelle et l'état ne peut pas se donner le droit d'intervenir à ces sujets.

La mosquée doit rester inclusive ; ni remplacer l'espace public (les imams ne doivent pas entacher d'appels politiques le lieu protégé, sacré où se réunissent les croyants), ni se faire remplacer par celui-ci (les prières ne doivent pas être faites dans les rues car celles-ci ne constituent pas un lieu approprié pour la prière).

LAMIA KARRAY